



L'invitée

CÉCILE VILNET, COORDINATRICE DE L'AGENCE DES MICROPROJETS DE LA GUILDE

Après 30 ans d'existence, l'agence des microprojets de la Guilde franchit un nouveau cap cette année. Ses capacités de financement en augmentation, elle accompagnera davantage de micro-projets de solidarité internationale. La coordinatrice de l'agence, Cécile Vilnet, revient sur cette évolution.

Fin février 2013, l'Agence française de développement a accordé à l'agence des microprojets une enveloppe de 3 millions d'euros sur 3 ans. Cette dotation permet à l'agence d'appuyer les structures associatives qui n'ont pas les moyens ni le temps pour la recherche de fonds. C'est une occasion de concrétiser et de mettre en action un projet de solidarité internationale. L'agence des microprojets est là

également pour conseiller les associations sur les montages de projet.

Qui peut en bénéficier ?

Les projets doivent être portés par des associations ayant plus de 3 ans d'existence et se dérouler dans un pays en développement. Le budget total du projet ne doit pas excéder 65 000 € et concerner un domaine d'intervention lié au développement rural ou économique, à la santé, à l'éducation, à l'équipement ou à la culture. Une équipe de l'association française ne comptant pas plus de 5 personnes doit se rendre sur le terrain. En 2012, plus de 110 000 € ont été accordés à 30 associations porteuses de micro-pro-

“ L'agence des microprojets contribue à soutenir et à valoriser les initiatives des associations françaises de petite taille en matière de microprojets de solidarité internationale. ”

jets. 2 commissions se réunissent chaque année pour sélectionner les initiatives les plus solides.

L'attribution de l'AFD permettra l'atteinte de plusieurs objectifs. Tout d'abord, elle contribue à soutenir et à valoriser les initiatives des associations françaises de petite taille en matière de microprojets de solidarité internationale. Il ne s'agit pas que d'un financement. L'agence des microprojets permet également d'accompagner les porteurs de ces petits projets dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation. Elle permet un effet de levier pour les petites ONG dans la mobilisation d'autres financements. ■

Pour plus d'informations : microprojets.la-guilde.org

L'APPROCHE GENRE, UN RÉFLEXE À PRENDRE

Tribune

Nicolas RAINAUD,
Équilibres & populations

L'occasion offerte par l'élaboration de la nouvelle stratégie « genre et développement » de la France pourrait permettre, non seulement d'obtenir les moyens d'aller au-delà des bonnes intentions, mais encore d'ancrer le réflexe « genre » à Coordination SUD.

Le 10 janvier, l'évaluation du document d'orientation stratégique (DOS) « genre et développement », adopté fin 2007, a été remise au ministre du développement. Sur cette base, Pascal Canfin a lancé l'élaboration de la nouvelle stratégie, qui doit être validée lors du prochain comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), qui se tiendra au mois de juillet. C'est dans ce cadre que Coordination SUD a été invitée à une concertation impliquant le ministère des Affaires étrangères, l'AFD, France expertise internationale, les actrices et acteurs de la coopération décentralisée, la recherche et la société civile. Au sein de cette dernière « famille d'acteurs », Coordination SUD est sans doute la première force de contribution. Notre rôle dans ce processus est doublement déterminant. D'une part, la véritable expertise sur l'approche « genre » se trouve avant tout

dans la société civile et la recherche. Les suggestions les plus précises et opérantes viendront donc de notre réservoir de compétences, et des leçons apprises des projets conduits ces dernières années. D'autre part, notre rôle est aussi de nous assurer que le prochain DOS ne reste pas une coquille vide, en maintenant une pression constante sur les pouvoirs publics pour que le texte organise en priorité l'opérationnalisation des orientations choisies. Si le premier DOS avait posé de très bonnes bases, son évaluation, cinq ans plus tard, a démontré que les pouvoirs publics étaient trop souvent restés au stade des bonnes intentions.

Il s'agit de ne pas rater le coche en 2013. L'approche « genre » demeure incontournable en termes de justice sociale et d'efficacité des politiques. « Genrer » les politiques de développement, c'est recueillir des données plus précises sur les bénéficiaires des projets, et donc être mieux en phase avec les demandes du terrain. Cela veut aussi dire être plus transparent, et donc gagner en légitimité démocratique. Dans une période où chaque denier compte, l'approche « genre » est un facteur qui permettra, non seulement d'optimiser l'emploi de ressources de plus en plus rares, mais aussi de réaliser des progrès spectaculaires pour atteindre un développement véritablement durable.

“ Si le premier DOS avait posé de très bonnes bases, son évaluation, cinq ans plus tard, a démontré que les pouvoirs publics étaient trop souvent restés au stade des bonnes intentions ”

Le gouvernement français montre depuis plusieurs mois qu'il a conscience de l'importance du sujet. Reste à se donner les moyens d'une politique ambitieuse ; à se fixer des objectifs clairs, autant que possible chiffrés et inscrits dans le temps, à travers la future Loi d'Orientation et de Programmation de la politique de développement. Il faut aussi mettre en place une « budgétisation sensible au genre » : tant que les budgets ne refléteront pas ce facteur, rien n'avancera. Il faut encore mettre des moyens pour former les personnels, et ensuite s'assurer que chaque fiche de poste des personnes clés inclut un travail sur le genre qui ne soit pas optionnel et qui soit facilité par des personnes ressources spécialisées. Pour faire progresser l'approche genre, il faudra donc des efforts à la fois transversaux et spécifiques.

Enfin, cette concertation est aussi une occasion unique de démontrer que la société civile n'est pas à la traîne. À l'heure actuelle, le réflexe « genre » est loin d'être systématique à Coordination SUD : il doit le devenir. Pour gagner en crédibilité vis-à-vis de nos cibles de plaidoyer, ne pas prendre de retard sur la réduction des inégalités et éviter de faire durer une situation absurde qui voit société civile et instances publiques se renvoyer la balle de l'immobilisme sur un sujet qui devrait au contraire être pris, ensemble, à bras-le-corps. ■

3 questions à

Alain Boinet et Xavier Boutin
co-présidents de la Coordination
Humanitaire et Développement

En mai dernier, la Coordination d'Agen est devenue la Coordination Humanitaire et Développement - CHD.

Pourquoi la Coordination d'Agen a-t-elle décidé de changer de nom ?

Ce rapprochement avec des ONG de la Coalition Humanitaire ramène la Coordination d'Agen à ses origines. Elle affirme clairement sa vocation de fédération des acteurs de terrain avec ses deux pôles, Humanitaire et Développement, s'inscrivant ainsi dans le continuum des actions de solidarité internationale.

Quelles sont les évolutions majeures attendues ?

Il s'agit d'abord d'assurer une meilleure représentation collective des ONG humanitaires, notamment au sein de Coordination SUD, en lien étroit avec celles ne faisant pas partie de la CHD. Depuis 4 ans, nous avons beaucoup progressé avec le rapport Boinet-Miribel, la Conférence Nationale Humanitaire, la Stratégie Humanitaire de la République française et le Groupe de concertation humanitaire avec le ministère des Affaires étrangères et européennes. Il faudra poursuivre cette dynamique positive au service de nos actions auprès des populations en danger. Mais aussi favoriser les échanges entre les membres de la CHD en rapprochant les expériences de terrain des acteurs de l'urgence, de la reconstruction et du développement.

Quel rôle jouera la CHD au sein de Coordination SUD, dans le paysage de la solidarité internationale ?

La CHD, l'un des 3 collectifs fondateurs de Coordination SUD, se renforce avec ses 20 ONG membres et pourra ainsi jouer un rôle structurant positif au sein de Coordination SUD. Les défis et les enjeux sont là : mieux faire face aux crises, assurer le lien « prévention-urgence-reconstruction-développement » pour renforcer la résilience des populations, leur capacité et leur autonomie, gagner en efficacité, influencer les politiques publiques, en France mais aussi auprès de la Commission européenne et de l'ONU. C'est notre pari, à nous d'y parvenir ensemble. ■

RETROUVEZ TOUTES
LES DATES DE L'AGENDA
ET LES ACTUALITÉS
WWW.COORDINATIONSUD.ORG

L'APPROCHE
GENRE, UN RÉFLEXE
À PRENDRE

PAGE 4

LESONG FACE
AUX DIFFICULTÉS
FINANCIÈRES

PAGE 2

CÉCILE VILNET,
COORDINATRICE DE L'AGENCE
DES MICROPROJETS
DE LA GUILDE PAGE 4

NDS

LES NOUVELLES DE SUD

Été 2013

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 151

Vie des commissions

UNE SANTÉ
POUR TOUS!

POUR UN DROIT À LA SANTÉ UNIVERSELLE

Les Objectifs du Millénaire prennent fin en 2015. Quelles améliorations auront-ils permis pour la situation sanitaire de tous ? La commission Santé de Coordination SUD veille à ce que le futur cadre du développement post-2015 fasse perdurer les progrès accomplis et chemine vers un droit à la santé universelle.

Louis PIZZARO
Solthis, chef de file
de la commission Santé

Dans la continuité des Assises du développement, les réflexions de la commission Santé se focalisent actuellement sur le post-2015. Les associations membres ont souhaité dépasser les intérêts particuliers de chacune pour rédiger un document de positionnement collectif. S'unir ainsi pour que la communauté internationale construise le futur cadre du développement post-2015 en santé sur la base de l'agenda inachevé des OMD 4 « Réduire la mortalité infantile », 5 « Améliorer la santé maternelle » et 6 « Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies » de manière à tendre vers

la Couverture Sanitaire Universelle. Son principe ? Permettre à tout individu de pouvoir accéder aux services de santé dont il a besoin sans devoir faire face à des difficultés financières. La couverture universelle demeure une composante essentielle du développement durable, de la lutte contre la pauvreté et des inégalités sociales. D'une part, au vu des inégalités croissantes entre pays et à l'intérieur des pays, rien ne peut justifier une régression de la couverture des prestations de services en place. D'autre part, les OMD ne s'étant pas reposés jusqu'à présent sur une approche opérationnelle des droits humains, le prochain cadre de développement international devra intégrer des indicateurs ventilés par genre, âge, richesse, répartition géogra-

phique et autres facteurs d'exposition à des risques de santé. Outre ce plaidoyer global essentiel, la commission Santé se concentre sur trois problématiques spécifiques : le financement de la santé, la santé sexuelle et reproductive et l'accès aux médicaments.

“ Permettre à tout individu de pouvoir accéder aux services de santé dont il a besoin sans devoir faire face à des difficultés financières. ”

Après une compilation des actions menées en santé des femmes par les ONG françaises, un groupe de travail prépare un projet de plaidoyer pour suivre les engagements français dans ce domaine. Un autre groupe a quant à lui mené une mobilisation intense ces derniers

mois pour alerter l'opinion internationale sur les dangers des accords de libre-échange « UE/Inde » et sur la menace que fait peser le procès Inde/Novartis sur l'accès aux médicaments génériques. ■

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
Fax : 01 44 72 93 73
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Jean-Louis Viélaus
Rédacteur en chef : Daniel Verger - Coordinatrice : Stéphanie Dubois de Prisque
Imprimeur : Cécys - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD.
Abonnement, nous contacter : duboisdeprisque@coordinationsud.org

À SAVOIR

Dans le cadre de la refonte de son plan stratégique, Concord, la plateforme européenne des ONG a opté pour une consultation participative des citoyens européens. En postant sur le site de Concord une idée répondant à la lutte contre l'injustice et la pauvreté, les citoyens deviennent des agents du changement pour un monde meilleur. Les idées ayant reçu le plus de vote ont été discutées lors de l'AG de Concord des 5 et 6 juin.

Daniel VERGER,
directeur exécutif
de Coordination SUD.

Un environnement favorable en création

L'action des ONG est d'autant plus indispensable dans un contexte de crise économique. Pour favoriser et libérer les énergies, il est nécessaire de construire un environnement propice au développement des initiatives des ONG.

La récente étude initiée par Coordination SUD révèle comment des associations de solidarité internationale font face à une situation économique difficile, marquée aussi par la réduction de certains fonds publics et le ralentissement des dons des particuliers. Dans ce contexte, les associations réagissent et font preuve d'inventivité. Elles réévaluent leur stratégie et leur modèle économique, cherchent à s'adapter et à inventer de nouvelles manières de travailler.

Face à ce contexte incertain, Coordination SUD s'engage pour promouvoir un environnement plus propice aux ONG et plus sécurisé, que ce soit sur le plan des financements publics, de la fiscalité, ou plus largement du cadre global dans lequel travaillent les associations. Agir collectivement est crucial en cette période de changement. Il reste essentiel notamment de ne pas remettre en cause les acquis du monde associatif en matière de fiscalité des dons. Nous avons besoin de stabilité dans ce domaine. La mise en place prochaine du Conseil National pour le Développement et la Solidarité Internationale, espace pluri-acteurs de concertation sur les politiques humanitaires et de développement, suscite beaucoup d'espoirs et peut permettre de contribuer à l'amélioration du cadre de dialogue entre l'État et la société civile. De même, la future Loi d'Orientation et de Programmation sur le développement peut être l'opportunité de redonner de l'ambition et de la prévisibilité aux engagements de solidarité internationale du gouvernement français. Une occasion à ne pas manquer. ■

Dossier-Débat LES ONG FACE FINAN

Attentive à repérer les bonnes pratiques mises en œuvre par les ONG pour consolider leur assise financière dans un contexte financier difficile, Coordination SUD a lancé en juillet 2012 une étude sur ce sujet. Retour sur un an de travail.

Diane VIOUJARD,
Chargée de mission FRIO
(Fonds de renforcement institutionnel
et organisationnel) de Coordination SUD

Le contexte actuel de crise économique et la diminution des fonds publics entraînent une concurrence accrue entre les structures et menacent la stabilité financière des ONG. De plus en plus, elles recourent au dispositif FRIO sur des questions d'évolution de leur modèle économique. L'étude réalisée par le Cabinet Diagonale Participative visait à dresser un diagnostic de la situation financière des ONG françaises et présenter aux membres de Coordination SUD des cas pratiques de sortie de crise. Un état des lieux de l'évolution des situations économiques des ONG entre 2008 et 2011 a été conduit, via l'étude des liasses fiscales de 65 organisations (membres de Coordination SUD et ONG appuyées par le FRIO). L'analyse des comptes montre une réduction des marges de manœuvre des ONG en 2011, après une période de croissance jusqu'en 2010. Ainsi, 88% des ONG ayant répondu indiquent avoir rencontré des difficultés économiques et financières sur la période. 52% des ONG mentionnent une baisse des ressources (subventions et dons) et/ou des problèmes de trésorerie pour 30%. Pour y remédier, les ONG ont actionné les leviers suivants : l'amélioration de l'organisation pour 29%, la diversification des ressources pour 27% et la réduction des charges pour 22%.

Cet état des lieux fait également ressortir :

- Une fragilité des petites ONG (moins de 1 M€) due à leur dépendance aux subventions publiques et à l'absence de marges de manœuvre pour faire face aux fluctuations des ressources.
- Une capacité des ONG de taille moyenne (de 3 à 6 M€) à mieux absorber les baisses ponctuelles de ressources. Elles restent néanmoins fragiles, encore très dépendantes des subventions, malgré un effort de diversification des produits.
- À l'opposé, les très grandes ONG (plus de 15 M€), humanitaires notamment, ont non seulement la capacité de varier l'origine des fonds et d'augmenter leurs ressources, mais bénéficient aussi d'une structure solide, avec des fonds propres leur permettant d'absorber les décalages et les fluctuations dans le temps.

Différentes stratégies de réponses aux difficultés financières ont été repérées parmi les ONG. 9 associations se sont prêtées

à l'exercice en répondant aux questions du Cabinet Diagonale Participative : ACF, AVSF, Essentiel, IECD, Planète urgence, PU-AMI, Santé sud, SMAC 07 et Sport dans la ville. Ces cas illustrent la diversité des situations, que ce soit en termes de taille, de secteur ou encore de problématiques rencontrées (fusion, adossement, mutualisation, partenariat ONG/entreprises ou collecte de fonds).

Les enseignements spécifiques tirés des études de cas

Dans le cas de fusion/rapprochement, la recherche de complémentarité et proximité prévaut pour instaurer un engagement gagnant/gagnant, favorisant l'atteinte d'une taille critique. Les cas de fusion dépassent la logique stricte de réalisation d'économie d'échelle : les exemples étudiés démontrent un souci de conserver les équipes. Pour autant, si ces opérations permettent d'augmenter la surface financière, elles ne règlent pas forcément la problématique de fonds propres limités. De même, ces cas soulignent le problème des frictions culturelles posées par ces stratégies. S'agissant des démarches partenariales engagées avec les entreprises, celles-ci garantissent la construction de modèles économiques solides, tel Sport dans la ville qui a su développer des fonds propres solides, en réponse à la diminution des subventions publiques. En matière de collecte de fonds,

“ Les associations ayant pu rebondir le mieux se sont appuyées sur des partenariats et/ou réseaux ”

une professionnalisation des acteurs apparaît indispensable : le focus sur le modèle économique d'ACF reposant sur la

collecte de fonds met en évidence une nécessaire professionnalisation des acteurs accompagnée d'une importante allocation de moyens. Les études de cas permettent également de tirer des enseignements globaux :

- L'importance d'une gouvernance mobilisée en lien avec les équipes salariées.
- La diversification des ressources comme gage de solidité, à condition d'y allouer les

Essentiel, des solutions pour aller de l'avant

Essentiel, ONG nantaise créée il y a 20 ans, promeut l'accès à la santé des populations en Guinée et au Burundi. Dans le cadre du dispositif FRIO, l'association a participé à « l'étude sur les pratiques des ONG françaises dans un contexte financier difficile ». Les difficultés économiques et structurelles auxquelles elle fait face (forte dépendance aux financements publics, difficultés à créer des fonds propres pour sécuriser ses actions et sa structure, besoins en trésorerie), n'ont pas entamé sa volonté de se structurer et de se développer davantage. Ces évolutions se sont notamment traduites par un renforcement de sa gouvernance et une professionnalisation

de son équipe. Parallèlement la structure a développé une dimension nationale, renforcé la mobilisation de l'expertise dans son réseau partenarial et mutualisé certains moyens. Jusqu'en 2011, l'association travaillait sur un seul territoire, la Guinée. Aujourd'hui l'association renforce son réseau partenarial et voit ses postures se diversifier (évolutions d'une posture d'opérateur à celle d'accompagnant d'acteurs du Sud, développement de prestations). Malgré une réalité complexe, un environnement « mouvant », Essentiel continue de mettre en place des mécanismes qui lui permettent d'envisager l'avenir de façon optimiste.

À SAVOIR

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE COORDINATION SUD POUR 2014-2016

Voteés lors de l'AG de juin, 3 défis majeurs ont été identifiés pour les 3 ans à venir : faire évoluer nos positionnements dans l'enceinte de la solidarité, promouvoir une vision renouvelée des enjeux de la solidarité internationale et consolider Coordination SUD comme un espace toujours plus riche de sa diversité et ouvert au dialogue.

À LIRE

EXERCICES DE DIPLOMATIE NON GOUVERNEMENTALE

Le Forum international des plateformes nationales d'ONG (FIP) vient de publier une brochure sur la capitalisation de ses exercices de diplomatie non gouvernementale : un bilan du travail réalisé par ses membres pour l'émergence de positions communes sur 7 thèmes d'intérêt général et d'un plaidoyer international avec une portée majeure.

AUX DIFFICULTÉS ICIÈRES

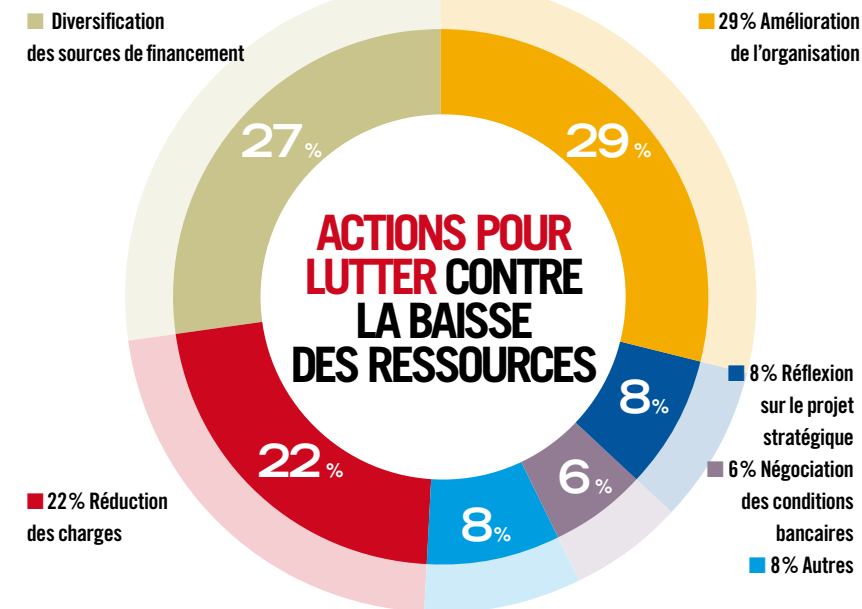
moyens nécessaires. On peut parler de dépendance à partir de 30 % des produits conditionnés à une ressource. Dans tous les cas, cette recherche de diversification de ressources suppose que l'association se professionnalise.

- Une indispensable visibilité et adaptation des actions pour sécuriser les ressources.
- Les partenariats et réseaux, soutiens indispensables: les associations ayant pu rebondir le mieux sont celles dont le développement s'est appuyé sur des partenariats et/ou réseaux. Phénomène d'autant plus vrai pour les petites ONG.

- Un modèle économique associatif solide: celui-ci doit réunir à la fois les conditions de fonds propres suffisants, de ressources diversifiées et de charges maîtrisées pour garantir son équilibre. Le rapprochement de structures peut parfois permettre un allègement des charges fixes, tout comme la délocalisation de la gestion des projets ou encore de la recherche des fonds aux antennes sur le terrain. Les structures disposent ainsi de suffisamment de réserve pour maîtriser leur développement et prévenir les difficultés. Pour cela, l'acquisition de fonds non affectés reste essentielle.

Une étude, et après ?

La complexité croissante des ressources publiques ainsi que la difficulté à constituer des fonds propres pour les ONG se révèlent un constat partagé. Pour autant, ces difficultés ne concernent pas les associations au même degré. Les ONG les plus exposées demeurent les petites et très petites structures : fortement dépendantes des subventions publiques, trop petites pour mobiliser les moyens nécessaires pour engager une collecte de fonds, peu visibles dans le paysage associatif, elles souffrent par ailleurs de pro-



blèmes de trésorerie récurrents. Les ONG moyennes, quant à elles, même en période de croissance et de lancement de nouveaux projets, peuvent connaître un déficit d'exploitation ponctuel qui s'explique par un décalage existant entre un accroissement soudain des charges de fonctionnement et une augmentation plus lente des produits d'activités. Cet effet « palier » nécessite une anticipation pour identifier des solutions de financement adéquates et prévenir une trésorerie insuffisante. L'étude montre qu'en actionnant simultanément plusieurs réformes dans son fonctionnement, l'association peut parvenir à créer des conditions favorables à son redressement. Cela renvoie à un processus global de professionnalisation axé sur une plus grande maîtrise de la gestion au sein des organisations, à travers la mise à plat des modèles économiques, une meilleure visibilité et pilotage économique des activités, ou encore la mise à disposition d'outils de gestion suffisants pour anticiper les difficultés.

Plus largement, les enjeux de professionnalisation portent sur une méthodologie de projets

“ Les cas présentés font état de solutions de sortie de crise qui, toutes, comportent une dimension collective. ”

renforcée, l'adoption de démarches qualité, la professionnalisation des acteurs, salariés comme bénévoles, sur des thématiques de communication, gestion financière, collecte de fonds et l'évaluation des projets ainsi que la mesure et la valorisation de leur impact.

En l'absence de « recette miracle », disposer de fondements solides tels qu'un projet associatif affirmé, une gouvernance stabilisée et des processus de décision consolidés constituent déjà des préalables pour rebondir. Assurer la pérennité des organisations suppose de les accompagner dans leur capacité à anticiper une perturbation. Pour cela, Coordination SUD doit adapter ses activités de renforcement aux problématiques rencontrées par le secteur et aux spécificités de chaque ONG. Au-delà des réponses individuelles apportées par les organisations, les cas présentés font état de solutions de sortie de crise qui toutes, comportent une dimension collective. Quelles initiatives collectives Coordination SUD peut-elle alors imaginer pour consolider le secteur de la solidarité internationale ? ■

AGRO-ÉCOLOGIE: COMMENT ET POURQUOI?

Le concept d'agro-écologie regroupe des pratiques en faveur d'une agriculture et de modes de production et de consommation plus durables. La Commission Agriculture et Alimentation (C2A) de Coordination SUD demeure convaincue de l'importance de soutenir cette pratique pour les agricultures familiales du Sud. Elle vient de publier une étude sur comment et pourquoi l'agro-écologie peut répondre aux défis du XXI^e siècle. La C2A détaille ainsi les apports de l'agro-écologie pour la sécurité alimentaire d'une population en croissance et la transition des modes de production et de consommation face à la crise écologique actuelle.

CONFÉRENCE DES DONATEURS POUR LE MALI

Une conférence des donateurs a eu lieu le 15 mai à Bruxelles pour soutenir la reconstruction du Mali sur proposition d'une feuille de route du gouvernement par intérim du pays. Des représentants de la société civile ont pu contribuer aux débats, notamment des ONG maliennes et internationales. Coordination SUD avait contribué à leur position et produit un document complémentaire qu'elle a présenté au cabinet de Pascal Canfin, prônant particulièrement une approche décloisonnée pluri-acteurs par territoire et ancrée sur le long terme. La conférence a été un succès: 3,2 milliards d'euros ont été promis, dont 280 millions pour la France.

CONSEIL DU FIP

Le Conseil du FIP (Forum international des plateformes nationales d'ONG) s'est réuni du 3 au 6 juin à Bruxelles afin de discuter de la promotion de l'environnement favorable pour les OSC, de son implication dans le cadre de l'agenda post-2015 et de la coopération entre les membres du FIP pour une action avec une portée toujours plus large. Cet événement s'est déroulé parallèlement et en synergie avec l'Assemblée générale de Concord, la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement qui célébrait par la même occasion son dixième anniversaire.

Comparaison avec 9 autres pays

L'étude de la plateforme d'ONG indienne Vani (Voluntary Action Network India), réalisée dans le cadre du FIP et consacrée à l'environnement favorable pour les OSC dans 9 pays, souligne le rétrécissement de leur espace démocratique, juridique et financier. Elle constate de nombreuses restrictions dans la majorité des pays étudiés et une forte conditionnalité pour bénéficier d'un régime fiscal favorable. L'accès aux contributions étrangères demeure un autre pan des difficultés que rencontrent les OSC. Les relations entre gouvernements et OSC sont sujettes au

climat politique interne et teintées de concurrence et de représailles. Les recommandations exprimées par Vani concernent la nécessité de familiariser les gouvernements au rôle de la société civile et de renforcer les relations existantes. Les OSC doivent également s'engager à plus de transparence, à se définir une identité claire pour des rapports OSC/gouvernement plus réguliers et fructueux. L'étude est accessible sur le site du FIP.

Jyotsna M. Singh, cheffe de programme de la plateforme indienne Vani

À SUIVRE

SYNTHÈSE DES ASSISES

Coordination SUD a obtenu satisfaction suites aux Assises sur deux chantiers : d'une part, la création d'une Loi d'Orientation et de Programmation sur la politique française de développement et de solidarité internationale. Celle-ci sera discutée pendant l'été avec Coordination SUD et votée à l'automne. D'autre part, la mise en place du Conseil National du Développement et de la solidarité internationale, son fonctionnement et sa composition demeurent encore en discussion. Lire la synthèse des Assises sur le site de Coordination SUD.